HD Formation

2024 FORMATIONS

Santé & sécurité au travail

Métiers

Environnement nucléaire

Audit & Conseil

**CRÉÉ EN 2007,
HP FORMATION
EST UN ORGANISME
DE FORMATION CERTIFIÉ & AGRÉÉ.**

3 CENTRES DE FORMATION
(Ain, Drôme, Isère)

+1 ANTENNE
(Bourgoin-Jallieu)

29 SALLES DE FORMATION

23 PLATEFORMES PÉDAGOGIQUES

+ DE **1400** SESSIONS DE FORMATIONS /AN

UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS PLURIDISCIPLINAIRES

La qualité de nos prestations est une valeur essentielle à nos yeux.
Essentielle pour satisfaire pleinement les attentes de nos clients, mais également pour instaurer une relation basée sur la confiance, le long terme et la fidélité.
Nous intervenons dans de nombreux domaines où les obligations sont strictes, précises et complexes.
C'est pourquoi nos formateurs sont tous des professionnels de terrain soucieux de transmettre leur savoir à travers le face à face pédagogique.

Tous nos formateurs mettent régulièrement à jour leurs connaissances à travers des formations, des immersions, des partages d'expériences et de l'évolution de la réglementation.

40 COLLABORATEURS

DONT

23 FORMATEURS

NOS CERTIFICATIONS, RÉFÉRENCEMENTS & AGRÉMENTS

CACES® BUREAU VERITAS Certification

Qualiopi processus certifié — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

CEFRI Certification N° 755F-RN-RP/RN-SCN/RN-CSQ/CC-P

CEFRI Certification N° 009-OCR

AMIANTE a — Sous-section 4

Les formations CIN Agrément N°50

EDF

CERTIMETAL

98 % DE CLIENTS SATISFAITS

ENSEMBLE VERS LA COMPÉTENCE

LA FORMATION N'EST PAS UNE DÉPENSE, C'EST UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Parce que la qualité de nos prestations est une valeur essentielle à nos yeux, nous avons mis en œuvre une étude toute particulière à la conception de nos différents centres et plateformes pédagogiques.
Nos formations, et tout particulièrement dans les domaines sensibles sur lesquels nous intervenons, sont avant tout une relation d'humain à humain.
C'est la raison pour laquelle nous mettons un très fort accent sur l'écoute et le bien-être des stagiaires.
Les journées passées chez nous sont un équilibre entre apprentissage pointu et convivialité.
Si votre organisation logistique ne vous permet pas l'accès à l'un de nos centres de formations, nous vous proposons également d'intervenir sur votre site, selon les formations et vos besoins.

UNE ÉQUIPE COMMERCIALE ET PÉDAGOGIQUE RÉACTIVE !

NOTRE PROCESSUS DE MISE EN PLACE EST SIMPLE ET EFFICACE

- Nous recueillons vos besoins lors d'un entretien téléphonique ou d'un rendez-vous avec l'un de nos conseillers.
- Nous élaborons un programme adapté à vos besoins.
- Nous rédigeons une proposition au meilleur coût.
- Nous définissons en commun un planning de formation.
- Nous vous accompagnons dans la mise en place de votre projet pour une réussite totale.

NOTRE PROJET D'ENTREPRISE

HP FORMATION compte 3 départements :

> La formation continue dans plusieurs secteurs, notamment industriels.

> L'Unité de Formation par Apprentissage.

> L'assistance technique.

NOS CENTRES DE FORMATION

BÉLIGNEUX (01) - SAINT-MAURICE-L'EXIL (38) - PIERRELATTE (26) - BOURGOIN-JALLIEU (38)

Atelier robineterie

Atelier soudage

Atelier tuyautage

Salles de formation spacieuses

Bureaux

Espace détente stagiaires

Dates, tarifs et lieux de formation à consulter sur : www.hp-formation.fr

1

BÉLIGNEUX (01)
Europe Parc – ZA les 2B
380 Chemin du Derontet
01360 Béligneux

- **3500 m²**
- **12** salles de formation
- **10** plateformes pédagogiques

2

PIERRELATTE (26)
330 Rue Hilaire
26700 Pierrelatte

- **1500 m²**
- **9** salles de formation
- **7** plateformes pédagogiques

3

SAINT-MAURICE-L'EXIL (38)
18 Rue Newton
38550 Saint-Maurice-l'Exil

- **1400 m²**
- **4** salles de formation
- **6** plateformes pédagogiques

4

BOURGOIN-JALLIEU (38)
73 avenue professeur Tixier
38300 Bourgoin-Jallieu

- **4** salles de formation

04 72 25 45 45
administratif@hp-formation.fr

SOMMAIRE

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONDUITE D'ENGINS
- Avis d'aptitude à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant p.10
- Autorisation de conduite - chariot automoteur à conducteur porté p.11
- Chariots à conducteur porté, CACES® R489 p.12
- Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) p.13
- Conduire une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP), CACES® R486 p.14
- Préparation à l'autorisation de conduite d'un pont roulant p.15
- Conduire un pont roulant / portique à commande au sol CACES® R484 p.16

PRÉVENTION
- Autorisation d'Intervention à Proximité d'un Réseau (AIPR) p.17
- Initiation à la prévention des risques en entreprise (M0M1) p.18
- Gestion des encadrements des risques (M2MR) p.19
- Sécurité des personnels des entreprises extérieures (FSP2E) p.20
- Formation à la prévention des risques routiers et sensibilisation à l'éco-conduite p.21
- ATEX - ATmosphères EXplosives p.22
- Prévention incendie, manipulation des extincteurs et évacuation p.23
- Évacuation incendie et responsabilités des différents acteurs p.24
- Permis de Feu pour les intervenants prestataires p.25
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) p.26
- Initiation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) p.27

RISQUES PARTICULIERS
- Préparations aux habilitations électriques basse et haute tensions p.28
- Risque Amiante - Sous section 4 p.30
- Initiation au port de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI) et masque à cartouche p.31

BIEN-ÊTRE
- Gestion du stress p.33
- Gestion des conflits p.34
- Sensibilisation, échauffements et étirements au travail p.35

ÉCHAFAUDAGE
- Travaux en Hauteur et Port du Harnais p.36
- Échafaudage de pied et roulant (Montage, vérification, utilisation) p.37

MÉTIERS

INDUSTRIE ET NUCLÉAIRE
- Soudeur (euse) - Industrie ou nucléaire p.40
- Agent Contrôle Non Destructif (CND)- CQPM* p.41
- Tuyauteur (euse) - Industrie ou nucléaire - CQPM* p.42
- Robinetier - Nucléaire - CQPM* p.43

ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE

ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE
- Savoir Commun du Nucléaire (SCN) p.46
- Complément Sûreté Qualité (CSQ) p.47
- Sensibilisation à la Sûreté Travaux Neufs p.48
- Radioprotection option réacteur nucléaire p.49
- Port des Équipements de Protections Individuelles spécifiques CNPE EDF (HV et TEV) p.50
- Port de la tenue étanche ventilée spécifique cycle du combustible (MAR 95) p.51
- Interventions sur des assemblages boulonnés p.52
- Pose de chevilles sur CNPE et détection au ferroscan p.53
- Assurance Qualité : EDF UTO NT 85114 - Niveau 3 (HN3) p.54
- Prévention des risques - Cycle combustible p.55

AUDIT & CONSEIL

AUDIT & CONSEIL
- Apprendre pour agir CSE- CSSCT p.58
- Référent CSE - Harcèlement sexuel p.59
- Devenir formateur p.60
- Référentiels managériaux et réglementaires en lien avec la radioprotection p.61
- Externalisation de la fonction de conseiller en radioprotection (OCR) p.62
- Certification CEFRI «E» ou «I» p.63

METTANT À PROFIT
SES EXPERTISES HUMAINES
ET SES ÉQUIPEMENTS,
HP FORMATION PROPOSE

DES FORMATIONS ADAPTÉES

À LA

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

HP Formation
vous propose des formations
dans divers domaines

- La conduite d'engins
- La prévention
- Les risques particuliers
- Le bien-être
- Les échafaudages

HP Formation

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

BÉLIGNEUX - SAINT-MAURICE-L'EXIL - PIERRELATTE - BOURGOIN-JALLIEU

AVIS D'APTITUDE À LA CONDUITE D'UN GERBEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

L'objectif de cette formation est de savoir conduire en sécurité un gerbeur à conducteur accompagnant.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée dans le cadre de sa profession à conduire un gerbeur (chariot élévateur à conducteur accompagné).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques.
- D'effectuer les vérifications et les opérations de prises de poste et de fin de poste.
- De circuler en sécurité avec un gerbeur à conducteur accompagnant.
- D'effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge.
- De réaliser les opérations de maintenance de 1er niveau.

Suivant votre utilisation :

- De gerber et dégerber des charges en piles.
- De stocker et déstocker une charge en palettier.
- D'effectuer le chargement et déchargement d'un camion.

FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE
CATÉGORIE 1 OU 2
1 JOUR

SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA

AUTORISATION DE CONDUITE CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ

L'objectif de cette formation est de savoir conduire en sécurité un chariot à conducteur porté.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée dans le cadre de sa profession, à conduire un chariot élévateur à conducteur porté n'ayant pas de CACES® ou dont la date de CACES® serait dépassée (supérieure à 5 ans).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De se situer et être acteurs de la prévention des risques.
- D'effectuer les vérifications et les opérations de prises et fin de poste.
- De circuler en sécurité avec un chariot élévateur.
- D'effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge.
- D'effectuer le chargement et déchargement d'un camion.
- De réaliser les opérations de maintenance de 1er niveau.

FORMATION INITIALE	
1 CATÉGORIE	1 JOUR
2 CATÉGORIES *	*
3 CATÉGORIES	3 JOURS
RECYCLAGE	
1 CATÉGORIE	1 JOUR
2 CATÉGORIES *	*
3 CATÉGORIES	2 JOURS

SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA**

*Durée variable selon les catégories de chariots - nous contacter.
**Formation réalisable sous condition d'avoir une zone et du matériel conformes à la recommandation.

CHARIOTS À CONDUCTEUR PORTÉ, CACES® R489 - CATÉGORIES 1 A, 1B, 3 ou 5

Le CACES® R489 correspond au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, conformément à la recommandation CNAM-TS R489.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée dans le cadre de sa profession, à conduire un chariot élévateur à conducteur porté n'ayant pas de CACES® ou dont la date de CACES® serait dépassée (supérieure à 5 ans).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De conduire en sécurité un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE - CONDUCTEUR OCCASIONNEL	
CATÉGORIE 1A, 1B	2 JOURS
CATÉGORIE 3 OU 5	3 JOURS
2 CATÉGORIES - 1 ET 3 OU 5	3 JOURS
2 CATÉGORIES 3 OU 5	4 JOURS
3 CATÉGORIES	5 JOURS

RECYCLAGE - CONDUCTEUR RÉGULIER	
1 CATÉGORIE	2 JOURS
2 CATÉGORIES	2 JOURS
3 CATÉGORIES	3 JOURS

SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA*

*Formation réalisable sous condition d'avoir une zone et du matériel conformes à la recommandation.

POSTE AU SOL, GUIDAGE D'UNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNES (PEMP)

Cette formation a pour objectif de former le personnel sur les missions «poste bas» liées à l'utilisation des PEMP. Il s'agit de guider la PEMP et d'assurer la sécurité de la manoeuvre et du conducteur depuis le sol.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée dans le cadre de sa profession, à guider une PEMP et assurer la sécurité au sol.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De situer le contexte réglementaire.
- D'identifier le fonctionnement d'une PEMP.
- D'utiliser les commandes de secours pour mettre la nacelle et le conducteur en sécurité.
- D'utiliser les commandes de dépannage pour mettre la nacelle et le conducteur en sécurité.
- De communiquer avec le conducteur de la nacelle.
- De mettre en place un balisage de sécurité.

Catégorie 1A

Catégorie 1B

Catégorie 3A

Catégorie 3B

FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE
1 JOUR

SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA*

*Formation réalisable sous condition d'avoir une zone et du matériel conformes à la recommandation.

CONDUIRE UNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNES (PEMP), CACES® R486 - 1 et/ou 2 CATÉGORIES

Une formation nacelle CACES® R486 a pour objectif d'apprendre au futur utilisateur à effectuer les différentes manoeuvres requises pour une utilisation efficace des plateformes mobiles, dans le respect des règles de sécurité.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée, dans le cadre de sa profession à conduire une PEMP ou tout personnel assurant la sécurité au sol n'ayant jamais conduit de PEMP ou ayant une date de CACES® dépassée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'être acteur de la prévention des risques et de se situer dans son organisation.
- D'effectuer les vérifications et les opérations de prise et de fin de poste.
- De conduire en sécurité une PEMP.
- De réaliser les opérations de maintenance de 1er niveau.

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE CONDUCTEUR OCCASIONNEL	
CATÉGORIE A OU B	3 JOURS
CATÉGORIES A ET B	4 JOURS

RECYCLAGE - CONDUCTEUR RÉGULIER	
CATÉGORIE A OU B	2 JOURS
CATÉGORIES A ET B	3 JOURS

SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA*

*Formation réalisable sous condition d'avoir une zone et du matériel conformes à la recommandation.

PRÉPARATION À L'AUTORISATION DE CONDUITE D'UN PONT ROULANT ET PORTIQUES

Tout travailleur amené à utiliser un pont roulant ou un portique doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

PUBLIC VISÉ

Toute personne utilisant un pont roulant ainsi que le personnel assurant l'élingage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'être acteur de la prévention et de se situer dans l'organisation de celle-ci.
- D'effectuer les vérifications et les opérations de prise et de fin de poste.
- De conduire un pont ou portique à commande au sol.
- De réaliser les opérations de maintenance de 1er niveau.

PRÉPARATION À L'AUTORISATION DE CONDUITE D'UN PONT ROULANT ET PORTIQUES	
PONTIER AU SOL ELINGUEUR ET CHEF DE MANOEUVRE	
FORMATION INITIALE	2 JOURS
RECYCLAGE	1 JOUR

BÉLIGNEUX - INTRA *

* Formation réalisable sous condition d'avoir une zone et du matériel conformes à la recommandation.

CONDUIRE UN PONT ROULANT / PORTIQUE À COMMANDE AU SOL CACES® R484

Tout travailleur amené à utiliser un pont roulant ou un portique doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

PUBLIC VISÉ

Toute personne utilisant un pont roulant ainsi que le personnel assurant l'élingage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'être acteur de la prévention et de se situer dans l'organisation de celle-ci.
- D'effectuer les vérifications et les opérations de prise et de fin de poste.
- De conduire un pont ou portique à commande au sol.
- De réaliser les opérations de maintenance de 1er niveau.

PONT ROULANT - CACES	
DÉBUTANT	3 JOURS
EXPÉRIMENTÉ OU RECYCLAGE	2 JOURS

BÉLIGNEUX - INTRA *

* Formation réalisable sous condition d'avoir une zone et du matériel conformes à la recommandation.

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ D'UN RÉSEAU (AIPR)

Depuis le 1er Janvier 2018, la formation AIPR est devenue obligatoire, au moins une personne dans une équipe d'un chantier doit donc obtenir une AIPR.

PUBLIC VISÉ

Salarié expérimenté intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'appliquer la réglementation DT-DICT ainsi que le guide technique de sécurisation des chantiers.
- D'identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun.
- De réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions de sécurité.
- De comprendre les conséquences d'un dommage.
- De réagir en cas d'incident et/ou accident.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réforme « **anti-endommagement** », entrée en application le 1er janvier 2018, relative au renforcement des compétences des intervenants en **préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux** vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors de travaux à proximité.

Tous les acteurs – les maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux – **sont concernés**.

PRÉPARATION ET PRÉSENTATION À L'EXAMEN AIPR	
OPÉRATEUR - ENCADRANT - CONCEPTEUR	
EXPÉRIMENTÉ	1 JOUR
DÉBUTANT	2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES EN ENTREPRISE (M0M1)

La prévention des risques professionnels est l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail.
Il s'agit d'une obligation réglementaire qui s'impose à l'employeur (Code du travail).

PUBLIC VISÉ

Tout salarié d'une entreprise soumise à un plan de prévention.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De définir le cadre réglementaire des travailleurs pour la maîtrise des risques.
- D'adapter leurs comportements au regard de la maîtrise des risques en fonction des situations de travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Tout chef d'établissement soumis au code du travail doit informer des risques propres à l'établissement et accueillir les entreprises extérieures qui viennent exécuter des travaux d'entretien, de maintenance, ou réaliser des prestations intellectuelles.

En retour, les entreprises extérieures doivent informer le chef d'établissement sur les risques inhérents à leurs opérations.

PRÉVENTION DES RISQUES EN ENTREPRISE
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

GESTION ET ENCADREMENT DES RISQUES (M2MR)

L'objectif de cette formation est de maîtriser les enjeux stratégiques de la prévention des risques professionnels, d'en comprendre les responsabilités encourues dans le cadre de la prévention des risques et de mettre en pratique les obligations de prévention liées aux principaux risques santé-sécurité.

PUBLIC VISÉ

Tout salarié amené à encadrer une équipe lors de travaux ou d'intervention.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De maîtriser les enjeux stratégiques de la prévention des risques professionnels.
- De comprendre les responsabilités encourues dans le cadre de la prévention des risques.
- De mettre en pratique les obligations de préventions liées aux principaux risques santé sécurité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'évaluation des risques professionnels figure parmi les principes généraux de prévention énoncé dans le Code du travail : (articles L.4121-2 et L.4121-3). Celle-ci englobe des actions d'identification et de classement des risques et aussi de mise en place d'actions de prévention. Ces actions ne dispensent pas l'entreprise de mettre également en œuvre des mesures correctives immédiates.

La mise en place d'une démarche de prévention contribuera à améliorer la performance de l'entreprise sur le plan humain et économique

GESTION ET ENCADREMENT DES RISQUES
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

SÉCURITÉ DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES (FSP2E)

Cette formation aux risques chimiques s'adresse aux employés des entreprises extérieures intervenant sur un site représentant un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux pour la santé.

PUBLIC VISÉ

Personnel intervenant sur **site industriel chimique et pétrochimique.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

NIVEAU 1 :

- De connaitre les risques, y compris en situation dégradée.
- De comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel.
- De savoir réagir en cas de situation dégradée.

NIVEAU 2 :

- D'évaluer les risques en permanence.
- De gérer son équipe et son chantier, y compris en cas de situation dégradée.
- De transmettre les informations à son équipe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour réduire les risques, une coordination générale des mesures de prévention avant et pendant l'exécution de l'opération, entre l'entreprise utilisatrice et les entreprises extérieures doit être mise en œuvre (articles R. 4511-1 et suivants du Code du travail).

Cette coordination a pour objet de prévenir les risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et matériels des différentes entreprises présentes sur un même lieu de travail.

SÉCURITÉ DES PERSONNELS D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES (RC)	
NIVEAU 1	1 JOUR
NIVEAU 2	2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

FORMATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS ET SENSIBILISATION À L'ÉCO-CONDUITE

Première cause d'accident mortel au travail, le risque routier est un risque professionnel à part entière. L'anticiper, c'est éviter des conséquences dramatiques pour les collaborateurs de l'entreprise et l'entreprise elle-même.

PUBLIC VISÉ

Personnel amené à utiliser un véhicule dans le cadre professionnel ou personnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'évaluer les enjeux que représentent les accidents de la route pour le salarié, son entreprise et pour la société.
- De mesurer les conséquences possibles des comportements à risques.
- D'adapter sa conduite afin de réduire sa consommation de carburant et limiter les émissions de CO_2.
- D'adapter sa conduite en situation dégradée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les formations essentiellement pratiques sur simulateur de conduite permettent de simuler de façon particulièrement réaliste différentes conditions de circulation en phase d'urgence.

L'utilisation de lunettes de simulation sur un parcours pour faire prendre conscience à vos salariés des différents risques liés à la fatigue au volant, à la conduite nocturne et à la conduite sous l'emprise d'alcools et de drogues.

PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS ET SENSIBILISATION À L'ÉCO-CONDUITE
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

ATEX - ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES

Toute entreprise utilisant ou stockant des produits combustibles ou inflammables, ou évoluant dans un environnement où c'est le cas, est concernée par la prévention du risque ATEX.
Dans ces entreprises, les interlocuteurs privilégiés sont le chef d'établissement, le chargé de sécurité incendie, le chargé de prévention, ou le responsable Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) et bien sûr, tous les salariés amenés à évoluer dans une atmosphère explosive.

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes susceptibles d'intervenir dans des locaux ou zones à risque ATEX.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De définir le risque ATEX et ses conséquences.
- De circuler et/ou travailler en sécurité.
- De repérer les zones et matériels ATEX.
- D'adopter les bonnes pratiques dans ces environnements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réglementation dite « ATEX » demande à tous les chefs d'établissement de maîtriser les risques relatifs à l'explosion dans ces milieux, au même titre que tous les autres risques professionnels. Pour cela, une évaluation des risques d'explosion dans l'entreprise est donc nécessaire pour permettre de déterminer tous les lieux où peuvent se dégager des éléments explosifs : il s'agit du DRPE alias DRPCE (document relatif à la protection contre les explosions).

ATEX	
NIVEAU 0	0,5 JOUR
NIVEAU 1	1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

PRÉVENTION INCENDIE, MANIPULATION DES EXTINCTEURS ET ÉVACUATION

Vous souhaitez vous former aux rudiments de la manipulation des extincteurs en agissant de manière appropriée en cas de départ de feu.

PUBLIC VISÉ

Toute personne de l'entreprise participant à la prévention des risques liés à l'incendie et amené à intervenir en cas de feu naissant sur son lieu de travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De citer les différentes origines de départ de feu et associer les règles de prévention.
- De maîtriser un départ de feu et utiliser de manière correcte l'extincteur approprié.
- De donner l'alerte efficacement et participer efficacement (en fonction de vos rôles) à une évacuation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La formation à la manipulation des extincteurs est une obligation légale pour les entreprises et les établissements publics en France, et elle est essentielle pour prévenir les risques d'incendie et assurer la sécurité des salariés.

Les employeurs doivent également informer leurs employés sur les mesures de prévention d'incendie, les procédures d'évacuation et effectuer régulièrement des exercices d'évacuation.

MANIPULATION DES EXTINCTEURS ET ÉVACUATION
0,5 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

ÉVACUATION INCENDIE ET RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Cette formation a pour but de présenter les rôles et les missions des différents acteurs impliqués autour du risque incendie, tant sur le point de vue de la prévention que sur celui lié à leur intervention au sein des différents types d'établissements (Etablissement Recevant du Public, Immeuble de Grande Hauteur, Installation Classée pour la Protection de l'Environnement...).

PUBLIC VISÉ

Toute personne susceptible d'être identifiée en entreprise à un poste à responsabilité en matière d'évacuation incendie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De connaître les bases théoriques de l'incendie.
- De découvrir la réglementation en matière d'incendie.
- D'appréhender le fonctionnement d'une évacuation.
- D'identifier les responsabilités des différents acteurs et leurs missions.
- De s'insérer dans le dispositif d'évacuation mis en place par l'employeur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de la prévention des risques, le Code du travail (article L4121-1) stipule que les employeurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la sécurité et la santé de leurs salariés.

Parmi ces mesures, la formation à l'évacuation est obligatoire afin de préparer les salariés à acquérir les bons réflexes.

ÉVACUATION INCENDIE ET RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS
0,5 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

PERMIS DE FEU POUR LES INTERVENANTS PRESTATAIRES

Les petites étincelles peuvent causer de grandes catastrophes. Les travaux par points chauds représentent 30 % des origines d'un incendie dans l'entreprise. Il est donc essentiel de les maîtriser. Afin d'apporter une aide à la gestion de ce type d'intervention, ce document regroupe les mesures de prévention à mettre en place ainsi qu'un exemple de permis de feu.

PUBLIC VISÉ

Chargés de travaux en CNPE susceptibles d'utiliser des permis de feu.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De réaliser une analyse de risque incendie préalable aux travaux par points chauds.
- De mettre en place les parades et mesures compensatoires visant à assurer un niveau de risque résiduel acceptable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le permis de feu est obligatoire pour des entreprises qui interviennent sur :

- les sites classés pour la protection de l'environnement,
- les chantiers soumis aux dispositions de l'article R4512-7 du Code du Travail,
- les opérations de soudage, découpage par chalumeau, arc électrique ou comportant l'usage d'une flamme.

PERMIS DE FEU
0,5 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un maillon indispensable du dispositif de secours et un auxiliaire de prévention en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Tout public.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victimes.
- De mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Code du travail fait obligation à l'employeur d'organiser dans son entreprise les soins d'urgence à donner aux salariés accidentés et aux malades. En l'absence d'une présence permanente d'infirmier, l'employeur doit prendre l'avis du médecin du travail pour définir les mesures nécessaires (Code du Travail, article R. 4224-1612).

Cette organisation des secours passe par la mise en place, sur les lieux de travail, d'un dispositif d'alerte en cas d'accident ou de personne malade, la présence de sauveteurs secouristes du travail et la mise à disposition d'un matériel de premiers secours.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	
FORMATION INITIALE	2 JOURS
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES	1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP)

Plus de 80% des maladies professionnelles reconnues aujourd'hui en France relèvent de pathologies de types troubles musculo squelettiques (TMS) et touchent l'ensemble du corps.
La formation gestes et postures permet de répondre aux enjeux cruciaux soulevés par les risques liés aux activités physiques de travail.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée à effectuer au cours de leur travail la manipulation manuelle de charges.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention.
- D'appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour diminuer la fréquence des accidents, atténuer la fatigue et améliorer les compétences professionnelles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comment reconnaître les risques ?

- La position debout ou piétinement 20 h ou plus par semaine,
- La manutention manuelle de charges 20 h ou plus par semaine,
- Les gestes répétitifs 10 h ou plus par semaine,
- Les vibrations transmises aux membres supérieurs 10 h ou plus par semaine,
- Les contraintes posturales (à genoux, bras en l'air, accroupi, ou en torsion) 2 h ou plus par semaine

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

PRÉPARATIONS AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BASSE ET HAUTE TENSIONS

L'objectif de cette formation est de connaître les dangers de l'électricité, les prescriptions et procédés de prévention du risque et savoir les mettre en oeuvre.
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge,
Etre informés de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PUBLIC VISÉ

Toute personne réalisant des opérations de consignation de l'installation électrique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- De connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre.
- De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique.
- D'intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.
- D'adopter la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'obligation de délivrer une habilitation électrique est fixée par le décret 2010-1118.

L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BASSE TENSION *	
B0/H0/H0V FORMATION INITIALE / RECYCLAGE	
EXECUTANT	1 JOUR
CHARGÉ DE CHANTIER	1,5 JOUR
BS/BE MANOEUVRE H0V	
FORMATION INITIALE	2 JOURS
RECYCLAGE	1,5 JOUR
B1V/B2V/B2V ESSAIS/BR/BC/H0V	
FORMATION INITIALE	3 JOURS
RECYCLAGE	1,5 JOUR
HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BASSE ET HAUTE TENSION**	
B1V/B2V/B2V ESSAIS/BR/BC/H1V/H2V ESSAIS/HC	
FORMATION INITIALE	4 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS

*** BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA**
**** BÉLIGNEUX**

Nos chantiers écoles habilitations électriques

Haute tension

Basse tension - Industriel

Basse tension - Tertiaire

RISQUE AMIANTE - SOUS SECTION 4

Deuxième cause de maladie professionnelle, et première cause de cancers professionnels, l'amiante est responsable chaque année de près de 4 000 maladies reconnues comme étant liées au travail.
HP Formation est habilité par l'INRS sous le numéro 1448027/2018/Amiante sous-section 4-01/O/06 pour la dispense des formations amiante sous-section 4.

PUBLIC VISÉ

Pour les activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles d'émettre des fibres d'amiante, la règlementation amiante prévoit la formation du personnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

ENCADREMENT TECHNIQUE :

- De comprendre et appliquer les exigences des réglementations afférentes au risque amiante.
- De concevoir la démarche de prévention du risque amiante.
- D'organiser et piloter la démarche de prévention du risque amiante.

ENCADREMENT CUMUL DE FONCTIONS

- D'identifier le danger amiante, situer le contexte réglementaire et appliquer une démarche de prévention du risque amiante.
- De concevoir une intervention sur un matériau contenant de l'amiante : analyser les risques, définir les méthodes et moyens à mettre en oeuvre et rédiger un mode opératoire.
- D'organiser et piloter les travaux dans le respect du mode opératoire.
- D'appliquer et faire appliquer les procédures de travail.
- De gérer les situations d'urgence.

OPÉRATEUR DE CHANTIER ET ENCADREMENT DE CHANTIER

- D'appliquer les procédures et les modes opératoires adaptés aux interventions à proximité de produits CMR-Amiante.
- De réagir correctement en cas de présence d'amiante lors d'un chantier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE
La formation amiante est obligatoire pour les salariés ou encadrant qui doivent effectuer des travaux relevant de la sous-section 4 (article R.4412-139 du Code du Travail) et susceptibles d'être exposés à l'amiante.

CODE DU TRAVAIL (ARRÊTÉ DU 23 FÉVRIER 2012)
Les travailleurs susceptibles d'être exposés à l'amiante doivent au préalable recevoir une formation spécifique amiante adaptée à la nature de l'opération et à leur fonction.

RISQUE AMIANTE SOUS SECTION 4	
FORMATION PRÉALABLE	
OPÉRATEUR DE CHANTIER	2 JOURS
PERSONNEL D'ENCADREMENT CHANTIER/ TECHNIQUE / CUMUL DES FONCTIONS	4,5 JOURS
RECYCLAGE	
TOUTES FONCTIONS	1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE

Nos ateliers réalisés sur nos plateformes

Intervention en tranchée sur conduit en fibrociment

Intervention sur toiture en fibrociment

Intervention sur calorifuge amianté avec sac à manches

Intervention sur colle de faïences

Dépose d'une boîte de calorifuge amianté pour le remplacement d'un robinet

Nettoyage des dalles vinyles amiantées

Dépose d'un joint corps/chapeau amianté

INITIATION AU PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI) ET MASQUE À CARTOUCHE

Un appareil respiratoire isolant (ou ARI) a pour but de créer et de maintenir une atmosphère respirable isolé de l'air extérieur vicié ou contaminé. Il assure une protection oculaire par le port de sa pièce faciale ou masque. Celui-ci protège également des rayonnements et phénomènes thermiques et des lésions que pourraient subir les voix aériennes.

PUBLIC VISÉ

Toute personne susceptible d'intervenir en atmosphère irrespirable.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De travailler en toute sécurité en atmosphère irrespirable.
- De s'équiper correctement d'un appareil respiratoire et contrôler le bon état de fonctionnement de l'appareil.
- D'identifier les situations nécessitant leur utilisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉGLEMENTATION ICPE NH3 - Arrêté du 19 novembre 2009 modifié par arrêté du 29 mai 2015 :

Des matériels de protection individuelle, adaptés aux risques présentés par l'installation et permettant l'intervention en cas de sinistre, sont conservés à proximité de l'installation et du lieu d'utilisation ou mis à disposition permanente du personnel d'exploitation autorisé. Ces matériels sont facilement accessibles, entretenus en bon état et vérifiés périodiquement. Le personnel d'exploitation est formé à l'emploi de ces matériels.

PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
0,5 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

GESTION DU STRESS

Le stress est omniprésent dans la société actuelle et prends de plus en plus de place en entreprise. Ceci entraine une baisse des résultats, des conflits, de la démotivation et des arrêts maladie. Cette formation propose des outils individuels et collectifs afin de comprendre le stress et mieux le maîtriser.

PUBLIC VISÉ

Tout salarié, quel que soit son poste ou son statut.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'expliquer les mécanismes du stress et analyser ses réactions personnelles en situation de stress.
- D'identifier les sources de stress et les mécanismes de création mentale.
- De créer leur propre routine antistress et prendre des décisions opérationnelles appropriées.

BIENFAITS DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL POUR L'ENTREPRISE

- Augmentation de la productivité : **31%**
- Salariés moins malades : **2 FOIS MOINS**
- Réduction de l'absentéisme : **6 FOIS MOINS**
- Amélioration de la fidélité : **9 FOIS PLUS**

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **81 %** des salariés estiment que le bien-être au travail est un enjeu prioritaire (Ifop, 2020)
- **53 %** souhaitent que l'employeur déploie des programmes dédiés à la santé et au bien-être dans le cadre du travail (Baromètre des préférences salariés, 2021)
- **57 %** des salariés français sont stressés au travail (Securex 2022)
- **1 salarié sur 2** subit un stress régulier au travail, c'est près de 7 sur 10 pour les managers.

Étude menée par Harvard/MIT en 2019

GESTION DU STRESS
2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

GESTION DES CONFLITS

Les conflits entre personnes ou services peuvent nuire à la qualité du travail au sein de votre entreprise. De plus, cela impacte vos résultats et votre image.
A travers cet atelier nous vous permettrons d'acquérir une méthode et des outils, afin d'éviter ou résoudre les conflits.

PUBLIC VISÉ
Tout salarié, quel que soit son poste ou son statut.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :
- D'analyser les conflits passés.
- D'anticiper les prochains pour les éviter.
- De mettre en oeuvre une méthode et des outils permettant de résoudre des conflits qui peuvent surgir dans votre équipe de travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• **2/3 des salariés** sont confrontés aux conflits professionnels

• Le temps passé à gérer ces problèmes est évalué à **3 heures** par semaine en moyenne par salarié

• Les désaccords dans le cadre professionnel coûteraient l'équivalent d'**un mois** de travail par an aux entreprises

Etude réalisée par OpinionWay en 2021

GESTION DES CONFLITS
2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

SENSIBILISATION, ÉCHAUFFEMENTS ET ÉTIREMENTS AU TRAVAIL

De plus en plus d'entreprises sont confrontées à des accidents du travail ou maladies professionnelles qui ont pour origine de mauvaises postures ou le manque de préparation physique.
Lors de cette sensibilisation nous vous proposerons des étirements ou échauffements adaptés à votre poste de travail. Mais nous aborderons également le sujet plus général de l'hygiène de vie.

PUBLIC VISÉ
Tout salarié, quel que soit son poste ou son statut.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :
- De mettre en oeuvre des exercices d'échauffement, de renforcement musculaire ou d'étirements adaptés à son poste de travail.
- De mettre en oeuvre les conseils personnalisés en hygiène de vie (posture, hydratation, nutrition...).
- D'identifier les postes à risques de Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, depuis de nombreuses années, le nombre de troubles musculo squelettiques (TMS)a augmenté dans tous les secteurs d'activité,conduisant trop fréquemment à des capacités restreintes de travail.

La prévention des TMS s'inscrivant dans une démarche continue d'amélioration de la performance des entreprises en matière de santé et sécurité au travail, elle repose sur l'obligation réglementaire de l'employeur.

SENSIBILISATION, ÉCHAUFFEMENTS ET ÉTIREMENTS AU TRAVAIL
0,5 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

La prévention des risques par l'installation de protections collectives lors de travaux en hauteur permet de lutter contre les accidents graves et mortels.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à réaliser d'une façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de tavail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
- De maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.
- De reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle).
- De vérifier et d'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI) notamment le harnais de sécurité.

TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA

ÉCHAFAUDAGE DE PIED ET ROULANT (MONTAGE, VÉRIFICATION, UTILISATION)

Cette formation vous permettra de réaliser le montage, la vérification et l'utilisation d'un échafaudage roulant. Ces tâches ne peuvent pas être confiées à n'importe qui, cette personne doit connaître les caractéristiques techniques de l'échafaudage roulant.

PUBLIC VISÉ

Toute personne appelée, dans le cadre de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou ponctuelle à des opération de montage, démontage, modification, vérification et utilisation des échafaudages de pied et roulant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De se situer et être acteurs de la prévention des risques.
- D'installer/désinstaller un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- De réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- De réaliser des travaux sur un échafaudage de pied.
- De monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
- De réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalière d'un échafaudage roulant.
- De réaliser des travaux sur un échafaudage roulant en sécurité.

MONTAGE / VÉRIFICATION / UTILISATION
MODULE 1 UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIEDS
1 JOUR
MODULE 2 MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS
2 JOURS
MODULE 3 VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET MAINTENIR DES ÉCHAFAUDAGES DE PIEDS
2 JOURS
MODULE 4 MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIEDS
3 JOURS
MODULE 5 MONTER, UTILISER, VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET MAINTENIR DES ÉCHAFAUDAGES DE PIEDS
4 JOURS
MODULE 6 MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE ET RÉCEPTIONNER DES ÉCHAFAUDAGES DE PIEDS ET/OU ROULANTS
4 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA

iMPA by HP Formation
Institut des Métiers Par Apprentissage

METTANT À PROFIT
SES EXPERTISES HUMAINES
ET SES ÉQUIPEMENTS,
HP FORMATION PROPOSE

DES FORMATIONS MÉTIERS INDUSTRIE & NUCLÉAIRE

Ces nouveaux parcours présentent
de véritables opportunités professionnelles,
avec l'objectif d'acquérir
des compétences techniques solides,
alternant la formation théorique
et des mises en situations pratiques,
sur des métiers qui recrutent !

HP Formation

MÉTIERS

BÉLIGNEUX - SAINT-MAURICE-L'EXIL - PIERRELATTE

SOUDEUR (EUSE) - INDUSTRIE ou NUCLÉAIRE

La soudeuse / le soudeur nucléaire réalise des travaux d'assemblage, d'installation, de modification et de maintenance des réseaux de tuyauteries ou de grands ensembles chaudronnés entrant dans la constitution des sites industriels (atelier, centrale de production d'énergie).
Actuellement, ce métier propose de nombreux postes dans le secteur d'activité du nucléaire.
Les codes et exigences à appliquer demandent une technicité élevée, une rigueur et un entraînement continu.
Elle/il peut également travailler en étroite collaboration avec les chaudronnières / chaudronniers et les tuyauteuses / tuyauteurs.

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant apprendre ou améliorer ses connaissances et compétences sur le(s) procédé(s) de soudage concerné(s).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De maîtriser la technologie du soudage d'assemblages en angle et bout à bout de plaques.
- De maîtriser la technologie du soudage d'assemblages en bout à bout de tube en Acier et en Inox.
- De maîtriser le contrôle visuel des soudures.
- De maîtriser le soudage d'assemblages par le procédé TIG, électrode enrobée.
- De respecter la réglementation pour intervention sur site nucléaire (formation nucléaire).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et France Travail, HP Formation vous propose de mettre en place un mode de financement de votre parcours de formation adaptée à votre situation avec un contrat à la clé.

ENVIRON 800 HEURES DE FORMATION

Chaque parcours peut être individualisé en fonction des pré requis des stagiaires.

BÉLIGNEUX

AGENT CONTRÔLE NON DESTRUCTIF (CND)- CQPM*

Le titulaire de ce diplôme est capable de préparer et d'organiser des contrôles sur site industriel et nucléaire qui ne détruisent pas les produits contrôlés.
Il veille à la formalisation de l'opération, assure le maintien en état des appareils de contrôle.

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans les principales méthodes concernées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De déterminer la technique de contrôle à utiliser sur les pièces.
- De préparer le site de production aux différents tests.
- De régler les appareils et outils de contrôle.
- De réaliser les divers contrôles et tests parmi les techniques suivantes : ressuage, magnétoscopie, controle visuel et ultrasons.
- De consigner les résultats dans un rapport et les analyser.
- De connaître et respecter les normes de sécurité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et France Travail, HP Formation vous propose de mettre en place un mode de financement de votre parcours de formation adaptée à votre situation avec un contrat à la clé.

ENVIRON 500 HEURES DE FORMATION

Chaque parcours peut être individualisé en fonction des pré requis des stagiaires.

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

* CERTIFICAT DE QUALIFICATION PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

TUYAUTEUR (EUSE) - INDUSTRIE ou NUCLÉAIRE - CQPM*

Le métier de tuyauteur(euse) est un prolongement du métier de chaudronnier, qui façonne les différentes pièces de tuyauterie à partir d'éléments de métal.
Il réalise les réseaux de tuyauterie à partir de pièces métalliques et intervient sur des missions de réparation et de maintenance de ces réseaux.
Une fois son intervention terminée, il effectue des contrôles spécifiques : il exerce un examen visuel et peut faire un contrôle par ressuage pour s'assurer de l'étanchéité des tuyaux.
Être tuyauteur(euse) en milieu nucléaire demande des compétences et des savoir-faire variés.
Il doit être organisé, rigoureux et savoir travailler en équipe, puisqu'il sera souvent amené à collaborer avec des chaudronniers et soudeurs(euses) nucléaires.

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant suivie le module tuyauteurs associés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De préparer la fabrication d'éléments de tuyauterie.
- De découper et ajuster des tubes.
- De mettre en forme des éléments de tuyauterie.
- De préfabriquer des tronçons de tuyauterie au sol, assembler des lignes de tuyauteries.
- De rendre compte des travaux réalisés.
- De maintenir en état de fonctionnement son poste de travail.
- De respecter la réglementation pour intervention sur site nucléaire (formation nucléaire).

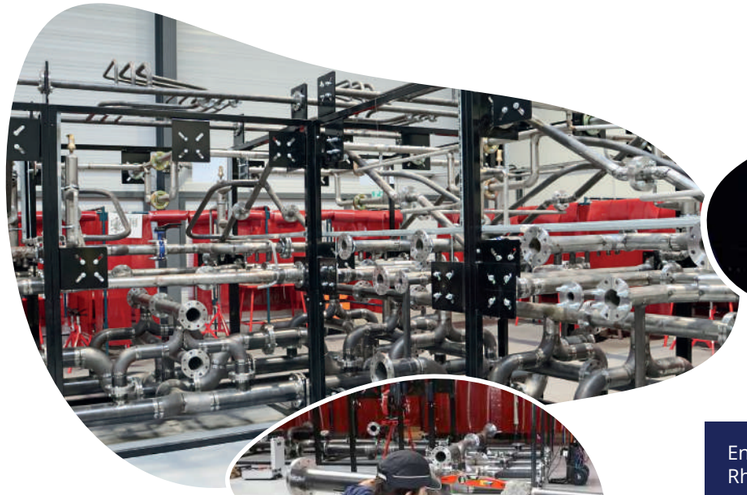

LE SAVIEZ-VOUS ?

En partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et France Travail, HP Formation vous propose de mettre en place un mode de financement de votre parcours de formation adaptée à votre situation avec un contrat à la clé.

ENVIRON 800 HEURES DE FORMATION

Chaque parcours peut être individualisé en fonction des pré requis des stagiaires.

BÉLIGNEUX

* CERTIFICAT DE QUALIFICATION PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

ROBINETIER - NUCLÉAIRE - CQPM*

Pour les entreprises prestataires et EDF le développement et le maintien des compétences sont des enjeux majeurs de performance et de progrès. Ils constituent un des facteurs essentiels à la maîtrise de la qualité de maintenance et d'exploitation des CNPE.
L'exploitant fournit des référentiels de compétences et nos formations métiers permettent aux entreprises d'y répondre.

PUBLIC VISÉ

Toute personne en reconversion professionnelle souhaitant intégrer un métier.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De préparer une intervention.
- De réaliser un graissage sensible.
- De préparer la rénovation ou réaliser la réfection d'un presse garniture.
- De réaliser un rodage ou usinage.
- D'évaluer la progression du rodage ou de l'usinage.
- De réaliser les séquences de mécanique générale (démontage, examen, changement de pièces, remontage...).
- D'expertiser la partie basse d'un robinet et réaliser les opérations sensibles.
- De réaliser la visite interne d'un clapet.
- De réaliser les réglages et la requalification des équipements spécifiques.
- De respecter la réglementation pour intervention sur site nucléaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et France Travail, HP Formation vous propose de mettre en place un mode de financement de votre parcours de formation adaptée à votre situation avec un contrat à la clé.

ENVIRON 600 HEURES DE FORMATION

Chaque parcours peut être individualisé en fonction des pré requis des stagiaires.

BÉLIGNEUX

* CERTIFICAT DE QUALIFICATION PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

METTANT À PROFIT
SES EXPERTISES HUMAINES
ET SES ÉQUIPEMENTS,
HP FORMATION PROPOSE

DES FORMATIONS DÉDIÉES À L'ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE

HP Formation
vous propose diverses formations
dans l'environnement du nucléaire :

- Savoir Commun du Nucléaire
- Complément Sûreté Qualité
- Sensibilisation à la Sûreté des Travaux Neufs
- Radioprotection (option réacteur nucléaire)
- Port des EPI
- Interventions sur assemblages boulonnés
- Pose de chevilles / Détection Ferroscan
- Assurance qualité
- Prévention des risques (Cycle combustible)

HP Formation

ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE

BÉLIGNEUX - SAINT-MAURICE-L'EXIL - PIERRELATTE

SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE (SCN)

Formation obligatoire destinée à l'ensemble des intervenants travaillant sur l'outil de production et amenés à appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant.
Le stage SCN2 permet à chaque chargé de travaux et/ou contrôleur technique de s'assurer de la mise en oeuvre de la culture sûreté lors de son intervention et de garantir le respect par son équipe des dispositions et des exigences relatives aux risques de son chantier.
Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN2.

PUBLIC VISÉ

Toute personne intervenant sur un CNPE.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De mettre en oeuvre son rôle et ses responsabilités de chargés de travaux au sein de l'organisation d'un CNPE dans toutes les étapes d'une intervention.
- D'exercer son rôle dans la gestion des anomalies détectées lors de ses interventions.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les formations Savoir Commun du Nucléaire (SCN) évoluent. Qu'est-ce qui change ?

A partir du 1er janvier 2024 :
SCN1 - Savoir Commun du Nucléaire - Niveau 1
La formation sera recentrée sur les connaissances «sécurité» pour se repérer, circuler ou encore réagir en cas d'aléas (PFI et les règles vitales). L'idée générale étant la simplification des messages important liés au comportement (culture sûreté par exemple). Les apports en situation ne feront plus mention de l'utilisation d'un dossier d'intervention (cette notion «qualité» sera abordée en CSQ).

A partir du 1er avril 2024 :
SCN2 - Savoir Commun du Nucléaire - Niveau 2
En tenant compte du fait que les apports Sureté et Qualité sont intégrés au CSQ, le nouveau SCN2 sera d'avantage tourné vers les postures et attitudes du chargé de travaux. Il est aussi applicable aux travailleurs dits « autonomes » et contrôleurs techniques.

SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE - NIVEAU 1	
FORMATION INITIALE	4 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS
SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE - NIVEAU 2	
FORMATION INITIALE	4 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

COMPLÉMENT SÛRETÉ QUALITÉ (CSQ)

La formation CSQ est une formation de niveau intervenant. Elle doit permettre ainsi aux intervenants d'acquérir les connaissances et les comportements spécifiques aux risques et exigences imposés sur un site nucléaire d'EDF en exploitation ou en démantèlement.
Cette formation vient en complément du SCN1 et vise à apporter des connaissances théroriques et pratiques dans les domaines de la sûreté et la qualité nucléaire.
Les sessions SCN1 et CSQ permettent d'obtenir les habilitations HN1 et M0.

PUBLIC VISÉ

La formation CSQ est obligatoire pour toute personne intervenant sur l'outil de production.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'analyser et renseigner un dossier d'intervention en toute qualité.
- D'identifier si l'activité présente des risques sûreté en phase d'appropriation de dossier et de réalisation.
- De mettre en pratique les parades, les règles de base et les leviers de la sûreté qualité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La formation Complément Sûreté Qualité (CSQ) évolue. Qu'est-ce qui change ?

A partir du 1er janvier 2024 :
Les apports initiaux de qualité / sûreté intégrés aux modules SCN « actuels » seront désormais centralisés dans le nouveau CSQ. Deux mises en situation sont prévues.

Le couple SCN1+CSQ délivrera l'habilitation HN1.

COMPLÉMENT SURETÉ QUALITÉ	
FORMATION INITIALE	3 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS

RECYCLAGE SCN1/CSQ OU SCN2/CSQ
3 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

SENSIBILISATION À LA SÛRETÉ TRAVAUX NEUFS (SSTN)

Dans le cadre d'une Activité Importante pour la Protection des intérêts (AIP) sur des installations neuves, y compris lorsque ces interventions ont lieu sur des EIPS hors outil de production. La formation doit permettre à chaque intervenant de comprendre les enjeux et d'intégrer les règles de base relatives à la sûreté, la qualité, les pratiques de fiabilisation, la prévention des risques, l'environnement et la maitrise du risque incendie.

PUBLIC VISÉ

Toute personne intervenant sur travaux neufs à l'intérieur de l'INB et devant être habilitée HTN.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en oeuvre les règles de bases relatives à :

- La culture sûreté.
- La sécurité conventionnelle.
- L'environnement.

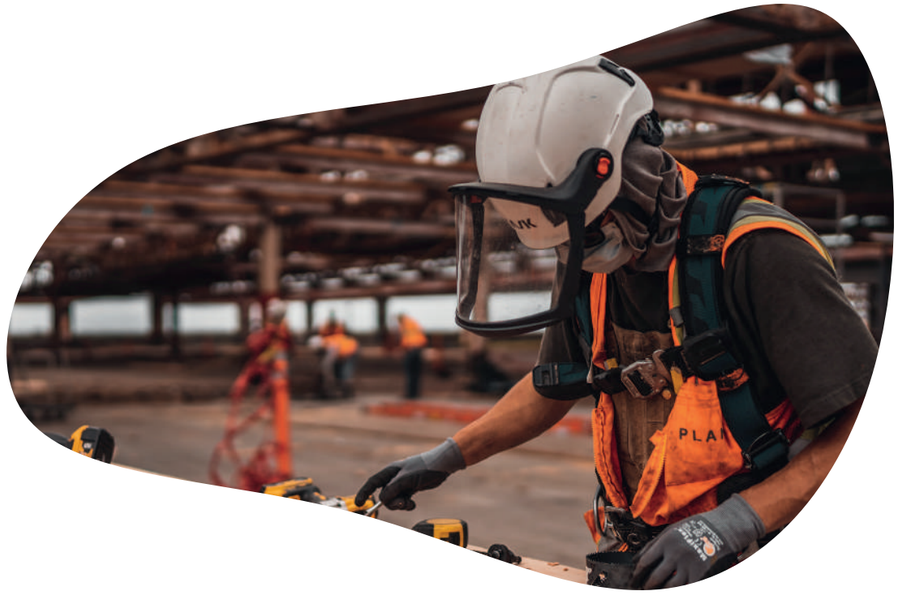

SENSIBILISATION À LA SURETÉ TRAVAUX NEUFS
2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

RADIOPROTECTION OPTION RÉACTEUR NUCLÉAIRE

La formation «radioprotection» porte à la fois sur les fondamentaux en radioprotection et les savoirs liés aux conditions d'interventions spécifiques en CNPE.

PUBLIC VISÉ

Toute personne succeptible d'intervenir en Zone Réglementée radiologique sur un CNPE et devant être habilitée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

Niveau 1 :

- D'acquérir un comportement responsable en matière de radioprotection et de respecter les procédures et les consignes.
- D'identifier les risques et les parades spécifiques à la radioprotection précisés dans l'analyse de risques d'un chantier.
- De distinguer les risques radiologiques et les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire.
- D'expliquer le principe ALARA et appliquer la démarche de propreté radiologique.
- D'appliquer les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs
- D'expliquer le contenu et l'intérêt des procédures d'intervention et des conduites à tenir en cas d'incidents et accidents liés à la radioprotection.

NIveau 2 :

- De faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la RP pour intervenir en zone contrôlée.
- D'expliquer simplement les concepts de base de la radioprotection sur un CNPE.
- De faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées.
- D'expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA et la démarche de propreté radiologique.
- De respecter et faire respecter le suivi dosimétrique pour son chantier.
- D'appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs.
- De se situer au sein de l'organisation et des acteurs de radioprotection sur un CNPE.
- D'évaluer les conséquences du risque radiologique.
- D'installer, maintenir et replier un chantier en zone contrôlée.
- D'utiliser les principaux matériels de radioprotection.
- De réagir collectivement en cas de situation radiologique dégradée sur son chantier.

RADIOPROTECTION OPTION RN - NIVEAU 1	
FORMATION INITIALE	4 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS
PASSERELLE	2 JOURS
RADIOPROTECTION OPTION RN - NIVEAU 2	
FORMATION INITIALE	4 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES SPÉCIFIQUES CNPE EDF (HV ET TEV)

La prévention des risques et l'amélioration durable des conditions de vie au travail sont des objectifs prioritaires pour les employeurs. Dans les centrales nucléaires, le port des équipements de protection individuel est primordial pour prévenir les risques notamment en matière de radioprotection pour les salariés qui interviennent en zone nucléaire.

PUBLIC VISÉ

Toute personne intervenant avec des EPI spéciaux de protection des voies respiratoires sur un CNPE EDF (TEV, HV).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'identifier et décrire les risques liés à l'utilisation des EPI spéciaux :
  - HV (Heaume Ventilé).
  - TEV (Tenue Etanche Ventilée).
  - Identifier les situtations nécessitant leur utilisation.
  - Réaliser les vérifications d'usage pour s'assurer de la conformité des EPI.
- D'appliquer les techniques d'habillage et de déshabillage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CODE DU TRAVAIL : ART. R4323-106
L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un EPI d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entrainement au port de cet équipement.

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.

PORT DES EPI SPÉCIFIQUES CNPE EDF * (APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT, HEAUME VENTILÉ, TENUE ÉTANCHE VENTILÉE, MASQUE À CARTOUCHE)
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

PORT DE LA TENUE ÉTANCHE VENTILÉE SPÉCIFIQUE CYCLE DU COMBUSTIBLE (MAR 95)

La prévention des risques et l'amélioration durable des conditions de vie au travail sont des objectifs prioritaires pour les employeurs. Dans les centrales nucléaires, le port des équipements de protection individuel est primordial pour prévenir les risques notamment en matière de radioprotection pour les salariés qui interviennent en zone nucléaire.

PUBLIC VISÉ

Toute personne intervenant en ou hors zones contrôlées sur un CNPE EDF.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'identifier et décrire les risques liés à l'utilisation des EPI spécifiques.
- D'identifier les situations nécessitant leur utilisation.
- De réaliser les vérifications d'usage pour s'assurer de la conformité des EPI.
- De porter les EPI spécifiques et de réagir en situation dégradée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CODE DU TRAVAIL : ART. R4321-1
L'employeur met à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires, appropriés au travail à réaliser ou convenablement adaptés à cet effet, en vue de préserver leur santé et leur sécurité.

Ils doivent être fournis en nombre suffisant et ne doivent pas gêner les utilisateurs dans leur travail ni, autant que possible, réduire leur champ visuel.

PORT DE LA TENUE ÉTANCHE VENTILÉE SPÉCIFIQUE CYCLE DU COMBUSTIBLE (MAR 95)
0,5 JOUR

PIERRELATTE

INTERVENTIONS SUR DES ASSEMBLAGES BOULONNÉS

L' habilitation prescriptive dès le 1er aout 2023 concerne intervenants, chargés de travaux et contrôleurs techniques.
La création de cette habilitation spécifique fait suite aux nombreux évènements significatifs sûreté et aux pertes de production serrage des assemblages boulonnés étanches.

PUBLIC VISÉ

Personnel expérimenté ou non, succeptible d'intervenir sur des assemblages boulonnés étanches en CNPE.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'identifier les prescriptions liées à l'acte technique de serrage des assemblages boulonnés.
- De contrôler la conformité des pièces constituant un assemblage boulonné.
- De réaliser un assemblage boulonné conforme.
- De distinguer les différentes méthodes de serrage.
- De réaliser un montage conforme des DI simple, multiple et KD.
- D'identifier l'impact d'un sens de montage erroné d'un KD ou DI.
- De calculer un couple de serrage avec l'outil de calcul en vigueur à la DPN.
- De retrouver les moyens d'autoformation (e campus, outils innovants).

LE SAVIEZ-VOUS ?

NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES EDF D4008.10.11.16/0392 INDICE 2

Le référentiel de compétences « Intervention assemblages boulonnés » permettant à EDF de définir précisément l'attendu vis-à-vis des entreprises prestataires sur ce thème a évolué en juillet 2021.

INTERVENTIONS SUR ASSEMBLAGES BOULONNÉS
4 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

POSE DE CHEVILLES SUR CNPE ET DÉTECTION AU FERROSCAN

Les programmes de Base Maintenance Préventive, les Examens de Conformité des Tranches, les Task Force ont fait apparaitre beaucoup de non-conformités et ont généré beaucoup de constats nécessitant la réparation des supports, ancrages et la pose de nouvelles chevilles.
D'autre part les travaux neufs et modifications nécessitent la pose d'ancrages et entre autres de chevilles métalliques.
La formation comprend également une sensibilisation à la technologie radar et à la bonne réalisation d'un scan sur béton avec un ferroscan.

PUBLIC VISÉ

Personnel prestataire amené à la pose de chevilles métalliques sur CNPE dans le cadre de travaux neufs ou de maintenance.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'identifier les différentes chevilles métalliques, le principe de mise en oeuvre, les restrictions, les avantages et inconvénients.
- D'utiliser la réglementation en vigueur sur les CNPE.
- De réaliser les contrôles nécessaires avant, pendant, après la pose de chevilles.
- D'appréhender les techniques de détection d'armatures métalliques dans le béton structurel.
- D'utiliser le matériel de pose et d'extraction des chevilles métalliques.
- De présenter les Ferroscans, l'utilité principale, leur performances et limites.
- De faire connaitre les différents modes de mesures et les résultats des mesures
- De présenter les différents paramétrages des machines, permettant de construire un calepinage des armatures acier dans une dalle bétonnée.
- De réaliser pour chaque stagiaire une détection des armatures et un marquage direct sur la structure ainsi que sur zone quadrillée.
- D'enregistrer des mesures et les exploiter.

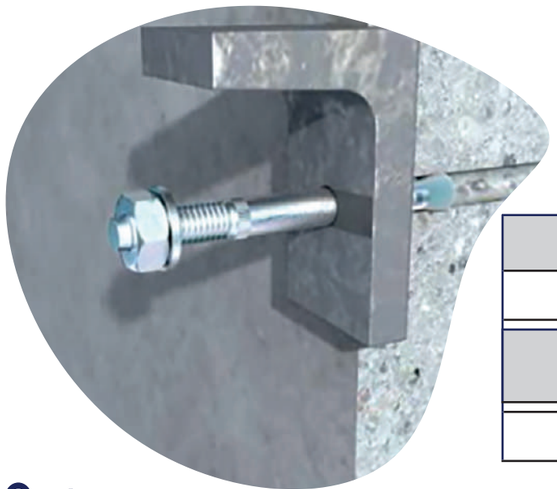

POSE DE CHEVILLES SUR CNPE
1 JOUR
POSE DE CHEVILLES SUR CNPE DÉTECTION AU FERROSCAN
1,5 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL

ASSURANCE QUALITÉ : EDF UTO NT 85114 - NIVEAU 3 (HN3)

Au sein d'un CNPE, une majorité des activités réalisées par des entreprises prestataires sont soumises à la NT85/114. A ce titre l'entreprise doit désigner une personne qui sera en charge de la vérification . Cette formation vous permettra de maitriser la NT85/114 et de pouvoir être habilité HN3.

PUBLIC VISÉ

Toute personne réalisant des actions de vérification documentaire en toute indépendance des personnes chargées de l'accomplissement de l'activité suivant la Note Technique 85-114 en vigueur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De maîtriser les exigences en matière d'assurance qualité de la NT 85-114 à l'indice en vigueur.
- De vérifier un dossier d'intervention en phase de préparation de l'intervention.
- De vérifier un dossier d'intervention en phase de réalisation de l'intervention.
- De vérifier le contenu du rapport de fin d'intervention.

ASSURANCE QUALITÉ
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - INTRA

PRÉVENTION DES RISQUES CYCLE DU COMBUSTIBLE

Les formations en prévention des risques option CC permettent aux stagiaires d'acquérir ou de compléter leurs connaissances sur les exigences spécifiques des exploitants du cycle du combustible en réalisant des mises en situation sur chantier école spécifique.

PUBLIC VISÉ

Personnel de catégorie A ou B intervenant dans des établissements comportant au moins une INB ou une installation individuelle dans le périmètre d'une INBS (exploitant orano/ Framatome).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'appliquer les règles de base de l'exploitant relatives à la prévention des risques option cycle du combustible.
- De situer l'activité du cycle du combustible au sein de l'industrie nucléaire.
- D'appréhender la radioactivité naturelle, artificielle et les risques radiologiques associés.
- D'identifier les principales sources de dangers conventionnels et s'en protéger.
- De se protéger des risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants.
- De connaître les dispositions générales de prévention, notamment les procédures d'accès, de travail et de sortie des zones réglementées.
- De connaître les procédures spécifiques à son entreprise liées à la réalisation d'opérations pour le compte des installations du cycle du combustible.
- D'utiliser les équipements de protection individuelle, notamment savoir mettre et retirer une combinaison, des gants, etc ...
- De réagir en situation dégradée conformément aux procédures fixées par l'entreprise.
- De connaître les procédures propres à l'entreprise pour l'identification et la prise en compte des retours d'expérience.

PRÉVENTION DES RISQUES OPTION CYCLE DU COMBUSTIBLE	
FORMATION INITIALE	4,5 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS
PASSERELLE	2 JOURS

PIERRELATTE

METTANT À PROFIT
SES EXPERTISES HUMAINES ,
HP FORMATION PROPOSE
DES **FORMATIONS DÉDIÉES**
AUDIT & CONSEIL

HP Formation
vous propose diverses formations
d'audit et conseil

- Apprendre pour agir CSE- CSSCT
- Etre référent CSE - Harcèlement sexuel
- Devenir formateur
- Référentiels managériaux et réglementaires
en lien avec la radioprotection
- Externalisation de la fonction de conseiller en radioprotection (OCR)
- Accompagnement vers une certification CEFRI «E» ou «I»

HP Formation

AUDIT & CONSEIL

BÉLIGNEUX - SAINT-MAURICE-L'EXIL - PIERRELATTE - BOURGOIN-JALLIEU

APPRENDRE POUR AGIR CSE - CSSCT

Le droit à la formation en matière de santé, sécurité et conditions de travail concerne toutes les entreprises dotées d'un CSE et tous les membres de la délégation du personnel du CSE, quel que soit leur mandat (titulaires ou suppléants).
En effet, ces derniers doivent tous bénéficier d'une formation en santé, sécurité et conditions de travail, y compris lorsqu'existe une commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

PUBLIC VISÉ
Les membres du CSE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :
- De définir leurs missions, droits et devoirs en santé et sécurité au travail en qualité d'élu.
- D'analyser un événement en SST.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CODE DU TRAVAIL - ARTICLE L. 2315-18
« Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique et le référent prévu au dernier alinéa de l'article L. 2314-1 bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail prévues au chapitre II du présent titre, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.

Le financement de la formation prévue à l'alinéa précédent est pris en charge par l'employeur dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

APPRENDRE POUR AGIR CSE - CSSCT	
FORMATION INITIALE	5 JOURS
RECYCLAGE	3 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

RÉFÉRENT CSE HARCÈLEMENT SEXUEL

Réflexions inappropriées, gestes déplacés, sexisme au travail, promotions en échange de faveurs... Tous ces comportements sont punis par la loi. Pour prévenir, agir et lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail, la loi de septembre 2018 a créé l'obligation de désigner un à deux référents harcèlement sexuel par entreprise.

PUBLIC VISÉ
Référent harcèlement désigné par le CSE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :
- De maîtriser le cadre juridique et les obligations de chacun dans la lutte contre le harcèlement.
- De reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou agissement sexiste.
- D'identifier les comportements et les situations à risque
- De mettre en oeuvre les dispositifs et outils de prévention.
- De savoir réagir en cas de harcèlement sexuel.
- D'être un acteur reconnu de la démarche de prévention pour l'entreprise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CODE DU TRAVAIL - ARTICLE L. 2314-1
«un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon les modalités définies à l'article L. 2315-32, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité».

Le référent harcèlement sexuel est donc désigné parmi les membres du CSE, pour la durée du mandat des membres élus au comité. Il a pour mission de lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein de l'entreprise, à l'aide de plusieurs moyens.

RÉFÉRENT CSE - HARCÈLEMENT SEXUEL
1 JOUR

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

DEVENIR FORMATEUR

Devenir formateur, c'est maîtriser des techniques et des méthodes pédagogiques, afin de partager son savoir et son savoir-faire. C'est aussi adopter la bonne posture, communiquer efficacement et générer une dynamique de groupe positive. Le formateur doit à la fois maîtriser son contenu et transmettre ses savoirs. Dans ce module, nous abordons la conception et l'animation de formation pour adultes ainsi que la communication et la gestion d'un groupe.

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant devenir formateur d'adultes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De définir un déroulement adapté aux participants et aux objectifs visés.
- De créer des outils pédagogiques.
- D'animer une formation.
- De communiquer de manière efficace et gérer un groupe d'apprenants.
- D'évaluer une action de formation.

DEVENIR FORMATEUR	
REGULIER	5 JOURS
OCCASIONNEL	2 JOURS
RECYCLAGE	2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU

RÉFÉRENTIELS MANAGÉRIAUX ET RÉGLEMENTAIRES EN LIEN AVEC LA RADIOPROTECTION

La formation aux référentiels règlementaires (Etat) et au référentiel managérial (DPN) s'adresse aux formateurs RP. Cette formation issue du référentiel de la radioprotection vise à expliciter les règles des textes règlementaires et la déclinaison opérationnelle des exigences associées, et précise les problématiques de la responsabilité de l'exploitant, tout en harmonisant la déclinaison opérationnelle de certaines exigences.

PUBLIC VISÉ

Tout salarié (permanent ou vacataire) intégrant le parcours de qualification pour devenir formateur RP.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De prendre en compte les textes règlementaires et référentiels règlementaires et managériaux EDF en lien avec la radioprotection et notamment la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants.
- De faire le lien entre les thématiques abordées dans les stages RP avec les textes règlementaires, les référentiels règlementaires, managériaux et les guides d'application associés.

RÉFÉRENTIELS MANAGÉRIAUX ET RÉGLEMENTAIRES EN LIEN AVEC LA RADIOPROTECTION
2 JOURS

BÉLIGNEUX - PIERRELATTE - SAINT MAURICE L'EXIL - BOURGOIN-JALLIEU - INTRA

EXTERNALISATION DE LA FONCTION DE CONSEILLER EN RADIOPROTECTION (OCR)

HP FORMATION est certifié OCR depuis le 16 juin 2021. Pour vous aider dans vos obligations réglementaires, notre pôle OCR est apte à répondre à vos besoins spécifiques concernant les missions du conseiller en radioprotection (externalisation totale des missions, externalisation partielle, surveillance de votre activité – audit interne, ...)

LE SAVIEZ-VOUS ?

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE : DÉCRET N°2018-437 DU 4 JUIN 2018

Le décret n°2018-437 du 4 juin 2018 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants précise que l'employeur doit désigner au moins un conseiller en radioprotection (...).

CE CONSEILLER EST :
• Soit une personne physique dénommée PCR salarié de l'établissement (...)
• Soit une personne morale dénommée « organisme compétent en radioprotection –OCR » (Art. R.4451-112).

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION DE FORMATION ?

Un Organisme Compétent en Radioprotection, c'est-à-dire un pôle regroupant plusieurs Conseillers en RadioProtection (CRP) au titre d'un tiers.

QUI EST CONCERNÉ ?
Toutes les entreprises, ou une industrie employant des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

A PARTIR DE QUAND ?
Depuis le 1er janvier 2022, vous ne pouvez plus externaliser votre activité de PCR à une entité qui n'est pas certifiée OCR.

Vous devrez vous assurer de la validité de la certification de l'OCR que vous aurez sélectionné et la suivre.

EXTERNALISER LA FONCTION DE CONSEILLER EN RADIOPROTECTION
NOUS CONSULTER

INTRA

CERTIFICATION CEFRI «E» ou «I»

Le CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel sous Rayonnement Ionisant) est un organisme créé en 1990 par les professionnels de l'industrie nucléaire, dans le but de formaliser les savoir-faire de tous les intervenants en radioprotection.HP FORMATION vous propose de vous accompagner dans votre démarche de certification CEFRI par l'externalisation de votre audit interne et/ou l'accompagnement vers cette certification.

LE SAVIEZ-VOUS ?

UNE CERTIFICATION EST-ELLE OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES DU NUCLÉAIRE ?

Oui, du fait de la réglementation française visant la radioprotection des salariés : arrêté du 27 novembre 2013 et article R.4451-38 du Code du Travail.

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION DE FORMATION ?

Les certifications radioprotection délivrées par le CEFRI concernent :

- Les entreprises intervenantes employant du personnel exposé au rayonnement ionisant.
- Les entreprises de travail temporaire mettant à disposition du personnel.
- Les organismes dispensant des formations aux personnels intervenant dans des établissements comportant au moins une INB ou une installation individuelle dans le périmètre d'une INBS.
- Les organismes assurant la formation de la personne compétente en radioprotection (PCR).

CEFRI «E» ET «I» ?

Le CEFRI « E »
Capacité d'une Entreprise à effectuer des travaux sous rayonnements ionisants et à satisfaire aux exigences réglementaires applicables.

Le CEFRI « I »
Capacité d'une Entreprise de Travail Temporaire à mettre à disposition des travailleurs qui effectuent des travaux sous rayonnements ionisants et à satisfaire aux exigences réglementaires applicables.

Ces reconnaissance se basent sur l'évaluation des dispositifs organisationnels mis en place permettant de respecter en permanence les exigences de la spécification «E» ou « I » du CEFRI et, plus particulièrement, le suivi médical et dosimétrique et la formation du personnel.

EXTERNALISATION AUDIT INTERNE CEFRI E OU I
NOUS CONSULTER
ACCOMPAGNEMENT VERS UNE CERTIFICATION CEFRI E OU I
NOUS CONSULTER

INTRA

HP Formation

04 72 25 45 45

administratif@hp-formation.fr

www.hp-formation.fr

SUIVEZ -NOUS

Création graphique et mise en page © HP Formation - 12/23